AJAC ou redoublement et changement de fac

Par **Milk[shake]**, le **11/07/2009** à **12:00**

Bonjour !)) Image not found or type unknown
Je lis plus que je ne poste sur ce forum mais là j'ai vraiment besoin de conseil.

1) [b:1e9yph0s]AJAC ou redoublement[/b:1e9yph0s] ?
Les résultats de la seconde session sont tombés et je n'ai pas validé le S4 donc je suis AJAC. Le problème est que je n'ai validé que 2 matières sur les 8 du semestre 4. Certain de mes proches me conseillent de passer en AJAC car un redoublement me porterait préjudice pour la suite. De plus si je redouble ma L2 je perds la bourse du Crous !? Image not found or type unknown

Mais moi je ne me vois pas aller en 3ème année avec autant de matières à repasser : 12 matières pour 1 semestre (4 et 6 combiné) ce n'est pas gérable !! Image not found or type unknown D'autant plus que si j'ai raté le S4 c'est pour des raisons personnelles et médicales qui ont eu pour conséquence des absences répétés à presque tous les CM. Je n'ai donc aucun cours complets.
Si je décide de redoubler est-ce seulement possible ? Ou est-ce que je suis "obligée" de passer en 3ème année ?

[b:1e9yph0s]2) Changement d'université [/b:1e9yph0s]
Dans l'hypothèse (plus que probable) ou je décide de redoubler et de changer de fac est-ce que je "perds" mon semestre 3 (que j'ai validé) et de ce fait repasse l'ensemble des 2 semestres ou bien puis-je repasser seulement le S4 ?? Image not found or type unknown
Le problème qui se pose est la différence des matières d'une fac à l'autre.
Exemple : A Orléans on a finances publiques au S4 alors que dans ma futur fac cette UE est au S3.
Si je dois repasser les deux semestres puis-je tout de même faire une demande d'équivalence / validation d'acquis pour les matières validées ?

Merci d'avance. ;)) Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **11/07/2009** à **13:30**

Salut Milk,

Ben mince, c'est dommage d'avoir eu des problèmes de santé, tu avais des bons résultats sinon !? Image not found or type unknown

Avec 6 matières à repasser, je te conseillerais plutôt de redoubler. La deuxième année est statistiquement la plus redoublée, et son programme est particulièrment lourd. Après, je peux

te citer des dizaines d'exemples de redoublements qui n'ont pas empêché les étudiants !lol:

concernés d'avoir un ou plusieurs M2 par la suite (dont moi Image not found or type unknown). Comme tu avais de bons résultats les semestres précédents, il n'y a pas de raison que tu foires les années à venir. Du moment que tu as de bonnes notes en M1, l'année la plus importante, tu auras une marge de manoeuvre pour ton M2.

Essaie tout de même de voir avec le CROUS si tu peux obtenir une dérogation avec certificats médicaux à l'appui. C'est ce que j'avais fait.

Il me semble que tu peux décider de redoubler plutôt que de passer AJAC, mais c'est à voir avec d'autres plus au courant.

Si tu changes de fac, il faudra contacter le service des équivalences de matières (la scolarité ou un de ses bureaux). En principe, tu ne repasses pas une matière acquise. Il arrive même que certains bureaux soient " cool " et valident par équivalence une matière pour une autre. De toute façon ça ne coûte rien de les contacter.

Garde le moral, c'est pas la fin de tes études et il y a toujours des solutions.

Par **Jen10**, le **01/06/2011** à **10:57**

Bonjour,

Voilà je suis dans le même cas et en fait actuellement je suis à la faculté de Troyes et j'aimerai aller à la faculté de Bordeaux.
Je suis en enjambement première année (soit en deuxième année ^^), je n'ai pas eu mon premier semestre de deuxième année par rapport à la surcharge de travaille donné en première année ^^, là j'attends actuellement mes résultats du deuxième semestre lundi, mais j'aimerai savoir quelques petites choses ^^: J'ai envoyé un mail à la faculté de Bordeaux pour leur demandé comment cela se passait si je souhaite aller chez eux ils m'ont répondu "En principe, si vous n'avez validé que certaines matières et non des semestres en entier, vous ne pourrez pas les conserver. Ensuite, c'est après l'examen de votre dossier que l'on vous communiquera ce que vous aurez à repasser au sein de notre université."

Donc : Si je n'ai pas mon semestre 1 et 2 pensez vous que certaines matières seront quand même validées (si je les ai validées à Troyes) ?
Si je passe en enjambement 1ère et 2ème année (ce que je ne souhaite pas) cela peut il être un motif de refus de mon dossier de la part de Bordeaux (car dans ce cas là si ce qu'à dit le monsieur est bien vrai j'aurai trois semestres d'un coup à faire) ?

Par **ansoc**, le **16/06/2011** à **19:29**

Bonjour,
je suis un peu dans le même cas...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

J'ai eu ma L1 sans problème! Et la catastrophe... en L2 j'ai eu 8.5 à mon semestre 3 et 8.70 à mon semestre 4, et pour les rattrapages j'ai au total 11 matière à repasser, et pour avoir mon année je dois avoir 10 partout... Autant dire que la je suis pommé, je sais pas si je vais pouvoir!
Un des profs avec qui j'avais discuté de mon "cas", m'a dit de pas m'en faire que j'en suis capable, (mais oui^^) alors que j'ai 11 matières à repasser.. Le problème c'est que je devais partir en ERASMUS à mon semestre 6, et si je passe AJAC ça risque d'être plutôt compliqué! Et si je redouble, je voudrais changer de fac! Mais je sais pas vraiment comment m'y prendre sachant qu'on arrive déjà à mi-juin...
Qu'est ce que vous en pensez? Je suis vraiment perdue... Merci beaucoup de vos réponses! :)

Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **16/06/2011** à **19:44**

Bonjour,

C'est étonnant. Vous réussissez "sans problème" votre L1. Vous envisagez de partir en Erasmus. Et vous loupez votre S3, pire, vous loupez également votre S4.

Avant de se poser la question de savoir comment changer d'université, je pense que vous devriez d'abord comprendre pourquoi vous avez échoué, cela d'autant plus que même vos prof considèrent que vous en êtes capable.

Vous avez moins travaillé ? Si oui, pourquoi ? Sinon, qu'a-t-il bien pu se passer ?

Enfin, pourquoi voulez vous changer de fac ? C'est mine de rien une décision importante...

Sinon, plus formellement, au niveau des changement de fac. Vous demandez le transfert sur le site de la fac visé (faut chercher sur le site). Et normalement, ils vous acceptent. Vous vous inscrivez là-bas et c'est bon normalement.

Par **Jen10**, le **18/06/2011** à **19:11**

Rebonjour !!

:p

Voilà j'ai un petit soucis et je me suis dis que vous pourriez m'aider Image not found or type unknown

Je suis en train de remplir ma candidature pour Bordeaux, le problème étant que pendant un moment il y a un tableau où il est écrit "cursus suivi depuis l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires" et après il est écrit à l'intérieur "diplôme péparé, Lieu, année, résultat session 1, session 2, sem 1, sem 2, et ensuite le résultat (si ajournée ou admise)", mais voilà je souhaite redoublé ma L2 mais pour moi je ne prépare pas de diplôme dans l'année même alors est ce qu'ils sous entendent "préparation de la Licence" ou alors préparation de la

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Licence 1, Licence 2, Licence 3 ? (surtout qu'ils écrivent en bas "ne pas oublier de faire apparaître vos éventuelles inscriptions antérieures à l'université Bordeaux IV).

Aidez moi :'(

Par **Jen10**, le **19/06/2011** à **10:29**

@ Ansoc: Je crois que pour Erasmus, tout dépend de où tu veux aller !!
Par exemple si c'est un erasmus Angleterre, vu qu'il y a peu de place il faut avoir une bonne moyenne (surtout en anglais) mais par exemple erasmus Espagne ne demande pas forcément d'avoir une bonne moyenne, il te faut 10.
Après oui là avec 11 matières ça va être très dur de te récupérer surtout si tes rattrapages sont en Juin ^^ mais bon tu peux toujours essayer d'en valider un maximum, cependant tu voulais plutôt dire que tu souhaitais aller en 3ème année ou 4ème année Erasmus non ? (à moins que ce soit possible pendant le semestre 6 mais je ne savais pas ^^)
En tout cas pour moi, tu ne devrais pas te poser de questions maintenant, tout ce que tu dois faire, c'est valider le maximum de matière, après c'est sûr généralement pour les inscriptions il faut envoyer une candidature ou un dossier avant le 30 Juin, rien ne t'empêche de le faire !
(Pour Erasmus je tiens ces informations de deux de mes amies qui partent en Erasmus Espagne et Angleterre !!)

Par **ansoc**, le **08/07/2011** à **11:21**

Bonjour, alors je devais partir au Canada au semestre 6! mon programme d'étude avais été validé, au rattrapage j'ai validé mon semestre 3! mais pas le semestre 4! J'en ai loupé 4 de peu.. Du coup je passe AJAC en L3 mais avec mes 4 matières à repasser à mon smestre 6! Du coup pensez-vous que ma candidature pour le canada sera abandonnée? Sachant que je dois absolument partir au Canada pour mon master2.. Vu que je change de fac en M1. C'est compliqué tout ça :) Image not found or type unknown De toute façon c'est de ma faute si j'ai pas réussi cette L2 (colloc, et association étudiante..) En tout cas bon courage à tous! et merci de vos conseils!!

Par **Julieee**, le **11/07/2012** à **10:54**

Bonjour, je voulais savoir si vous pouvez m'aider. Je suis en L1 en eco gestion et j'ai eu mes résultats de rattrapage et il me reste 2 matières à valider au 1er semestre et 2 au second!! Ma fac ne veut pas me laisser passer en L2 en AJAC . Je ne sais pas quoi faire aidez moi svp

Par **Aureliennnn**, le **10/03/2014** à **17:10**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour j'aimerai savoir si après avoir abandonner ma L2 pour une année si je pouvais toujours me ré-inscrire a nouveau en L2 l'année prochaine? Merci

Par **oumaiimaa**, le **12/07/2014** à **16:38**

Bonjour,
Je suis étudiante a l'université de Créteil en économie gestion je suis actuellement en L2 j'ai validée mon S3 mais pas le S4 et dans cette faculté pour passer ajap il faut validé un semestre et avoir minimum 9 dans l'autre alors que moi j'ai eu 8 en S4 donc j'aimerai savoir est ce possible qu'une autre fac m'accepte en L2/L3 si oui lesquelles par ce que vraiment j'ai pas la motivation de repassé un semestre tandis que durant le S3 j'aurai vraiment rien a faire vu qu'il est validé

Par **sissie21**, le **07/07/2015** à **17:20**

Cc tt le monde je suis etudiante en l3 j'ai validè mon s2 avec mais pas mon s1 avec 8,62 et annuel j'ai eu 9,35 et j'ai 6modules a refaire et j'ai vraimen peur de refaire encore mon s1 vraiment j'ai peur ,j'ai jamais refais ,la ppeur de l'echec me torture vraiment ,es-ce-que vous etes passer par là que dois-je faire svp ?conseillez moi merci[smile17]

Par **Alex97490**, le **12/05/2016** à **20:51**

Bonjour,

Je suis un étudiant actuellement en faculté de droit en L2.
J'ai redoublé 2 fois ma L1 à l'université de la Réunion et je ne suis pas sur de passer en L3 cette année.

Je souhaiterais cependant m'inscrire à la faculté de droit à Montpellier, et donc faire un transfert, dans un cas de redoublement ou non.

Je me demandais alors si je pourrais être refusé par rapport à mon dossier, et donc si une fac pouvait être sélective en situation de transfert?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par **moriah**, le **27/07/2016** à **15:49**

Bonjour,
Je suis étudiante a l'université de Créteil en économie gestion je suis actuellement en L2 j'ai validée mon S3 mais pas le S4 et dans cette faculté pour passer ajap il faut validé un semestre et avoir minimum 9 dans l'autre alors que moi j'ai eu 8 en S4 donc j'aimerai savoir

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

est ce possible qu'une autre fac m’accepte en L2/L3 si oui lesquelles par ce que vraiment j'ai pas la motivation de repassé un semestre tandis que durant le S3 j'aurai vraiment rien a faire vu qu’il est validé

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2016** à **15:55**

Bonjour

Pendant votre S3 libre, rien ne vous empêche d’assister aux cours de la L3 pour voir comment ça se passe.
Je trouve que c’est un peu radical de changer de fac juste pour être Ajac. Le statut d'Ajac est loin d'être de tout repos, il faut avoir les reins solides.

Par **moriah**, le **27/07/2016** à **16:05**

Il est certain que le statut d'ajac n'est pas de tout repos, à entendre ceux qui en ont fait l’expérience ce n'est même pas une solution à conseiller.
seulement au regard de ma situation (dont je ne saurai faire ici état), il n'y a rien d'autre qui me permette de poursuivre mes études et achever ma licence.

ainsi, j'ai jusqu'à la rentré prochaine pour trouver une fac qui accorde le bénéfice exceptionnel du statut d'ajac ou une qui organise une rentrée décalée en L3(si tant est qu'il en existe) pour janvier prochain... autant dire que mes vacances seront particulièrement éprouvantes.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2016** à **16:11**

Bonjour

Je sais que dans ma fac (Besançon), il suffit d'avoir validé un semestre pour être ajac, et il me semble qu'il ne faut pas avoir moins de 8 pour le semestre à rattraper. Vous remplissez les critères, mais je ne sais pas si cela s'applique pour les nouveaux inscrits.
Je ne peux pas vous dire mieux que de vous renseigner, mais c'est fermer jusqu'à la mi-août.

Même si ça marche, il va se poser le problème du logement (Besançon-Créteil : 407 Km soit environ 4 heures route). Le demandes sont fermés, et je ne sais pas si vous pourrez bénéficier de la procédure d'urgence

Par **moriah**, le **09/08/2016** à **01:54**

merci beaucoup,
effectivement ils sont en vacances, j'ai tout de même tenté une admission en espérant qu'elle aboutisse favorablement.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

A toutes fin utiles, je continue stout de même de rechercher s'il y a d'autres facs avec le même règlement que Besançon en matière de passage AJAC

j'ai eu la surprise agréable de constater la similarité entre les matières dispensées à Besançon en L1 et L2 et ma fac de départ en espérant que ç fasse pencher en ma faveur la balance.

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/08/2016** à **08:15**

Bonjour

C'est tout le mal que je vous souhaite. Si vous êtes admise à Besançon, prévenez moi. Si vous avez des matières juridiques et que vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à poster sur le forum ou à me contacter par message privé.

Par **Golgotha**, le **09/06/2021** à **23:36**

Bonjour !

J'espère déjà que vous allez bien,

je suis actuellement à Paris Descartes en STAPS, j'ai validé mon 2eme semestre, mais pas mon premier (je passe les rattrapage dans quelques jours), et je voudrais changer de campus, je me demandais donc, dans l'hypothèse ou je ne validais pas mon S1 au rattrapage, si je change de fac, en partant de Paris Descartes pour me rendre ailleurs, est-ce que ma validation du S2 sera tout de même conservée ? Ou bien serais-je dans l'obligation de recommencer entièrement mon année ?

Dans l'attente de votre réponse,

Merci d'avance :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/06/2021** à **08:04**

Bonjour

Il faut poser cette question à la scolarité de Paris Descartes.

Par **Golgotha**, le **10/06/2021** à **10:25**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ca marche :)

Merci beaucoup !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés